

# Rapport annuel de performance de la mission de l'économie et de la planification de 2022



objectifs

Unité de gestion du budget par

Mars 2024

## Sommaire

## **Chapitre 1 : présentation générale :**

### **1 - Résultats de la performance pour l'année 2022**

- Cartographie des programmes de la mission d'Economie et de la Planification

### **2 - Exécution du budget de la mission pour l'année 2022**

## **Chapitre 2 : présentation des programmes du ministère :**

### **1) Programme n° 1 : équilibres globaux et de la statistique**

- Présentation générale du programme
- Résultats de la performance et exécution du budget du programme pour **2022**

### **2) Programme n° 2 : soutien au développement sectoriel et régional**

- Présentation générale du programme
- Résultats de la performance et exécution du budget du programme pour **2022**

### **3) Programme n° 3 : Coopération internationale**

- Présentation générale du programme
- Résultats de la performance et exécution du budget du programme pour **2022**

### **4) Programme n° 4 : Encadrement de l'investissement**

- Présentation générale du programme
- Résultats de la performance et exécution du budget du programme pour **2022**

### **5) Programme de Pilotage et appui**

- Présentation générale du programme
- Résultats de la performance et exécution du budget du programme pour **2022**

# Chapitre 1

## Présentation générale

### **1- Résultats de la performance pour l'année 2022.**

Au cours de l'année 2022, le ministère de l'Économie et de la Planification a réussi à atteindre les objectifs stratégiques les plus importants annoncés malgré l'intensité des pressions et des enjeux aux niveaux interne et externe à la lumière des répercussions négatives continues de la pandémie de Corona et la guerre russo-ukrainienne et sur cette base a eu lieu au cours de l'année 2022 :

- L'approbation de la note d'orientation « Tunisie 2035 » au sein du Conseil des ministres tenu le 27 décembre 2022, qui représente une vision stratégique à long terme des orientations et priorités nationales à l'horizon 2035, un cadre de référence pour le plan de développement pour la période (2023-2025). Développer le système statistique national

pour qu'il soit capable de fournir des informations économiques et sociales fiables aux niveaux national et régional, avec la qualité et la rapidité requises.

- Préparation du plan de développement pour la période 2023-2025, où les travaux ont débuté le 08 février 2022 à travers une réunion au niveau national, suivie de trois réunions au niveau régional :
- Approbation du document du plan triennal pour la période (2023-2025) au sein du Conseil ministériel tenu le 27 décembre 2022.
- Développement du modèle GEMMES d'évaluation de l'impact du changement climatique sur la situation macroéconomique en Tunisie (projet financé par l'Agence française de coopération) ainsi que préparation et développement d'un modèle d'évaluation de l'impact des réformes en Tunisie Tunisia Reform Impact Model (financé par l'Agence des États-Unis pour la coopération internationale au développement (USAID)).
- Lancement du projet d'évaluation du cadre juridique et institutionnel de l'investissement dans le but de le développer et de le rendre compatible avec les tendances nationales et mondiales dans le domaine de l'investissement, en plus de poursuivre les efforts visant à entourer les investisseurs, de développer le système des accords internationaux d'investissement, de soutenir les domaines de coopération internationale en matière d'investissement, de dialogue et de communication avec le secteur privé, et d'adopter de nouvelles procédures dans le domaine de l'octroi de licences dans le cadre de la consécration du principe de la liberté d'investissement.

**Dans le domaine de l'amélioration du système législatif et réglementaire de l'investissement et de l'amélioration du climat d'investissement :**

La préparation et la publication du décret n° 68 de 2022 portant fixation de dispositions spéciales pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des projets publics et privés,

La préparation des textes appliquées pour le décret-loi n° 68 de 2022,

Le lancement de l'évaluation de la loi sur l'investissement afin de répondre aux difficultés rencontrées par les investisseurs et d'exploiter les opportunités disponibles.

Révision de décret gouvernemental n° 389 de 2017 relatif aux incitations financières en coordination avec l'instance tunisienne de l'investissement afin de faciliter les procédures d'octroi des incitations et d'en accroître l'efficacité,

Proposer des mesures de relance de l'investissement dans le cadre de la préparation de la loi de finances pour l'année 2023.

**Dans le domaine des licences et de la liberté d'investissement :**

Au cours de l'année 2022, des travaux ont été effectués pour libéraliser davantage l'initiative privée et réduire les restrictions à l'initiative en publiant une deuxième liste de licences qui ont été supprimées (25 licences) en vertu du décret présidentiel n° 317 de 2022.

Le lancement de la plateforme numérique « Market Access » [www.market-access.gov.tn/fr](http://www.market-access.gov.tn/fr), dans le but de fournir des informations à l'investisseur et de numériser les services. Cette plate-forme fournit une base de données mise à jour sur les licences pour s'engager dans des activités, les licences administratives, les spécifications des termes et conditions, les procédures et les délais liés à la cession des licences.

- Préparation d'un projet de décret relatif à la révision et à l'achèvement du décret gouvernemental n° 417 de 2018 dans le sens de la suppression d'une troisième liste de licences pour l'exercice d'activités économiques et de licences administratives pour la réalisation d'un projet.

## **Dans le domaine de l'élaboration du système des accords internationaux d'investissement**

Achever la révision du modèle tunisien d'accords d'investissement et préparer sa soumission à la ratification d'un conseil ministériel des détroits. Soutenir la coopération technique avec un certain nombre d'institutions internationales, telles que la coopération avec l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) et la Société financière internationale du Groupe de la Banque mondiale (SFI),

Soutenir les capacités du groupe de travail en organisant des sessions de formation à distance dans un certain nombre de domaines liés aux accords d'investissement. Accompagnement de l'équipe de travail par l'entremise d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit des affaires afin de compléter une liste de procédures qui contreviennent aux dispositions de la transaction stipulées dans les conventions d'investissement.

Initier des négociations bilatérales et multilatérales sur des accords internationaux d'investissement (tels qu'un accord bilatéral avec la partie japonaise, un accord régional au niveau africain...).

## **Dans le domaine de la consolidation des principes de responsabilité sociétale dans les institutions :**

Des travaux ont été réalisés pour compléter l'orientation du point focal national à travers : - l'élaboration d'un document promotionnel pour présenter le point focal national tunisien et une page web sur le site web du ministère <http://www.mdici.gov.tn/pcn-tunise/>

la mise en place d'un comité de pilotage pour le suivi de l'activité du point focal national, l'élaboration du projet de règlement intérieur du point focal national tunisien, le lancement d'un programme de coopération avec l'Agence allemande de développement (GIZ) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

## **Dans le domaine de l'élaboration de la stratégie d'investissement privé :**

Contribuer à l'élaboration du document préliminaire sur la vision stratégique de la Tunisie à l'horizon 2035 concernant l'investissement privé,

Contribuer à l'élaboration du plan de développement pour la période 2023-2025,

Contribuer à l'élaboration du plan d'action pour stimuler l'investissement privé dans le cadre de budget économique pour l'année 2023.

## **2 – Exécution du Budget de la mission pour l'année 2022.**

### **Tableau n° 1**

#### **Exécution du budget de la mission pour l'année 2022 par rapport aux prévisions**

#### **Répartition par nature de la dépense (crédits de paiement)**

Unité : mille dinars

<b>Dépenses</b>	<b>Prévisions 2022</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations comparées</b>
-----------------	------------------------	---------------------	-------------------------------

		L.F. complémentaire (1)	2022 (2)	aux prévisions	
				Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de Rémunération	Crédits d'Engagement	76417	68042	-8375	89.0%
	Crédits de paiements.	76417	68042	-8375	89.0%
Moyens de services	Crédits d'Engagement	13220	11053	-2167	83.6%
	Crédits de paiements.	13220	10942	-2278	82.8%
Dépenses d'Intervention	Crédits d'Engagement.				
	Crédits de paiements.				
Dépenses d'Investissement	Crédits d'Engagement	350	1340	990	382.9%
	Crédits de paiements.	350	1340	990	382.9%
Dépenses des Opérations Financières	Crédits d'Engagement	45130	47862	2732	106.1%
	Crédits de paiements.	45130	47862	2732	106.1%
<b>Total général</b>	Crédits d'Engagement	905000	578840	-326160	64.0%
	Crédits de paiements.	905000	578840	-326271	63.9%

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

**Tableau n° 2**

**Exécution du budget de la mission pour l'année 2022 par rapport aux prévisions**

## Répartition selon les programmes

Unité : mille dinars

Programmes		Prévisions 2022	Réalizations 2022 (2)	Réalizations en comparaison avec les prévisions	
		L.F. complémentaire (1)		Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
<b>P1</b> : Equilibres globaux et statistiques	Crédits d'Engagement	60135	48822	-11313	81.2%
	Crédits de paiements.	60135	48822	-11313	81.2%
<b>P2</b> : Développement sectoriel et régional	Crédits d'Engagement	692080	453629	-238451	65.5%
	Crédits de paiements.	692080	453629	-238451	65.5%
<b>P3</b> : Coopération internationale	Crédits d'Engagement	53429	54467	1038	101.9%
	Crédits de paiements.	53429	54467	10.8	101.9%
<b>P4</b> : Encadrement de l'investissement	Crédits d'Engagement	87716	10526	-77190	12.0%
	Crédits de paiements.	87716	10526	-77190	12.0%
<b>P9</b> : Pilotage et appui	Crédits d'Engagement	11640	11396	-244	97.9%
	Crédits de paiements.	11640	11285	-355	97.0%
<b>Total général</b>	Crédits d'Engagement	<b>905000</b>	<b>578840</b>	<b>-326160</b>	<b>64.0%</b>
	Crédits de paiements.	<b>905000</b>	<b>578729</b>	<b>-326271</b>	<b>63.9%</b>

\*Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Le total des crédits alloués à la mission d'économie et de planification pour l'année 2022 s'est élevé à 905 millions de dinars, répartis selon les programmes comme suit :

- Budget du Programme des Equilibres globaux et statistiques 60,135 millions de dinars
- Budget du Programme d'Appui au Développement Sectoriel et Régional 692,080 millions de dinars

- Budget du Programme de la coopération internationale 53,429 millions de dinars

- Budget du Programme d'encadrement de l'investissement 87,716 millions de dinars

-Budget du Programme de Pilotage et Appui 11,640 millions de dinars

Au cours de l'année 2022, les crédits ont été consommés à l'ordre de 578,729 millions de dinars, soit 64%, et donc le total des reliquats des crédits non consommés estimés à 326,271 millions de dinars provienne essentiellement :

D'un taux d'exécution estimé à 65,5% pour le Programme d'Appui au Développement Sectoriel et Régional, suite à la consommation des crédits d'une valeur de 453,629 millions de dinars, c'est-à-dire que la différence est liée aux crédits non décaissés répartis entre les dépenses des rémunération (soit une différence de 1,175 million de dinars), les dépenses de moyens de services (une différence de 0,164 million de dinars) et les dépenses d'intervention (une différence de 237,112 million de dinars).

La différence entre les crédits non dépensés pour les dépenses d'intérêts s'explique par une réduction de 20 % du budget alloué aux dépenses de gestion pour ... Moyens

En ce qui concerne les crédits non décaissés pour les dépenses d'interventions, il convient de noter qu'en ce qui concerne le programme de développement régional, les services du ministère ont reçu des demandes d'ouverture de crédits d'environ 111,8 millions de dinars, qui ont été adressées aux services de comité général pour la gestion du budget de l'État au ministère des Finances, mais elles n'ont pas été ouvertes au cours de l'exercice 2022, compte tenu des pressions subies par les finances publiques. Cette situation a affecté le reste des éléments

# **Chapitre 2**

## **Présentation des programmes de la mission**

### **Programme 1**

#### **« Equilibres globaux et statistiques »**

**Mr.** Alya ben Cheikh a été nommé chef du programme des équilibres globaux et statistiques au début de l'année **2020** .

## 1- Présentation des résultats de la performance et l'analyser :

Le Programme des équilibres globaux et statistiques s'inscrit dans le cadre des tâches fondamentales du Ministère de l'économie et de la planification, car il s'agit d'un aspect important des responsabilités du Ministère, compte tenu de son rôle horizontal dans la production de statistiques nationales, le contrôle des estimations, l'établissement des soldes de gros, la contribution au contrôle des réformes structurelles et l'amélioration de la compétitivité dans le cadre du plan annuel d'équilibre économique et de développement

La stratégie du programme est d'intensifier les études, la recherche et l'analyse économiques et financières afin de créer une forte valeur ajoutée pour soutenir l'efficacité de la prise de décision dans le domaine économique et social, ainsi que de renforcer la qualité de la production et de la diffusion des statistiques nationales, afin d'incarner la vision à long terme du programme consistant à consacrer la contribution de référence à l'élaboration d'estimations macroéconomiques, à la maîtrise des principales options économiques et à la réponse plus et avec la qualité requise à ceux qui s'occupent de l'administration et des utilisateurs des données statistiques et économiques, y compris les statistiques liées au genre. Social. Le programme équilibres globaux et statistiques comprend un sous-programme et des acteurs publics : Sous-programme : Estimations et politiques économiques et financières, qui comprend l'Administration générale des prévisions budgétaires et l'Administration générale des finances économiques et du suivi du secteur financier. Acteurs publics : Institut National de la Statistique et Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives.

### Objectif stratégique 1 : développer le système des prévisions et les analyses économiques et financières :

#### ❖ Indicateur 1-1 : L'écart entre les réalisations et les estimations des taux de croissance économique

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	-12%	-1.3%	+1%	+0.2%	20%		

\*Inclusion de la valeur pour la troisième année de CDMT dans le projet de performance annuel 2022

L'écart entre les réalisations et les estimations relatives au taux de croissance économique en 2022 a diminué de 0,8 point en raison de l'incertitude persistante qui a caractérisé la situation économique mondiale et nationale au cours de cette année à la lumière des répercussions négatives de la guerre russo-ukrainienne, qui a perturbé les perspectives de croissance et dispersé tous les scénarios initiaux pour confirmer le retour de l'activité économique dans la plupart des pays du monde après la crise du Covid-19. Sachant que les réalisations de croissance en Tunisie ont dépassé de 0,2 point de pourcentage les estimations actualisées pour l'année 2022, ce qui constitue une tendance positive pour l'activité économique au regard des difficultés et des pressions qui continuent d'induire en erreur les performances des institutions et des individus

### ❖ Indicateur 1-2 : Nombre de notes analytiques réalisées

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	7	10	12	14	117%		

\*Inclusion de la valeur pour la troisième année de CDMT dans le projet de performance annuel 2022

Le nombre de documents produits par les unités opérationnelles a atteint 14 en 2022, soit une augmentation de 16% par rapport aux objectifs fixés dans le cadre du projet annuel de performance. Cette différence positive s'explique par la multiplicité des activités d'analyse et de recherche, que ce soit à la demande ou par les initiatives des administrations centrales dans le cadre de l'approfondissement des études diagnostiques, de la recherche de solutions et de la soumission de propositions à un certain nombre de questions et de dossiers d'étude, d'autant plus que l'année 2022 a vu l'élaboration de la Vision 2025 de la Tunisie et du document du plan de développement 2023-2025, ainsi que le suivi du programme de mesures urgentes pour stimuler l'économie et la poursuite des négociations avec le Fonds monétaire international en vue de formuler un nouveau programme d'appui financier pour mettre en œuvre les réformes structurelles annoncées par le gouvernement.

Malgré les efforts déployés pour développer la qualité des estimations et des analyses économiques et financières, la capacité à atteindre les résultats escomptés reste affectée par certains problèmes, dont les plus importants sont la fréquence des chocs externes liés à l'environnement économique national et international et l'ampleur de leur impact sur l'atteinte des horizons fixés, en plus de l'absence d'un mécanisme permettant d'évaluer la qualité des produits analytiques des structures concernées pour mesurer l'impact économique et social des politiques publiques. Pour faire face à ces problèmes, il est nécessaire de continuer à renforcer les capacités et d'investir dans les mécanismes et moyens d'analyse économique, ainsi que de développer des indicateurs de performance tout au long de la chaîne de résultats.

### Objectif stratégique 2 : Améliorer la qualité des données statistiques produites

**❖ Indicateur 2-1 : Taux de réalisation des opérations statistiques programmées**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	<b>89</b>	<b>86.8</b>	<b>100</b>	<b>75</b>	<b>75%</b>		

Au cours de l'année écoulée, l'Institut national de la statistique a été confronté à de nombreux problèmes lors de la réalisation des enquêtes programmées, ce qui a entraîné une baisse du taux d'achèvement des opérations statistiques programmées pour atteindre 75% contre 100% estimé dans le projet de performance annuelle pour l'année 2022

Où la réalisation des enquêtes programmées se heurte à un certain nombre de problèmes, dont le plus important est la difficulté du travail sur le terrain, en particulier à la lumière de la faiblesse de la culture statistique, où les relations avec les familles et les institutions sont devenues difficiles en raison de leur refus d'interagir positivement avec les agents de terrain, et la pénurie aiguë de ressources humaines dans certaines spécialités est devenue un obstacle à la réalisation de certaines enquêtes, en plus de la perturbation de l'activité de l'Institut au cours de l'année 2022 dans le contexte de certaines demandes sociales, ce qui a conduit au report de l'enquête sur la répartition du temps, en plus de L'enquête de situation sur l'indice de confiance des consommateurs n'a pas été complétée en raison de sa synchronisation avec l'enquête nationale sur les dépenses et la consommation.

**❖ Indicateur 2-2 : Taux de respect de calendrier de publication :**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
	53.3	50	100	47.3	-52.7	17	18

Au cours de l'année 2022, l'Institut a enregistré le taux d'achèvement du calendrier de publication en deçà des objectifs fixés en raison des difficultés enregistrées au niveau de la coordination et de la consultation avec les producteurs de statistiques, les structures publiques et le secteur privé pour trouver des solutions radicales concernant la fourniture à l'Institut des données nécessaires pour calculer les indicateurs d'une part et la pénurie aiguë de ressources humaines d'autre part, malgré les efforts déployés pour soutenir la coordination et la consultation avec les parties concernées afin de fournir les données nécessaires au calcul des indicateurs, à travers la conclusion d'accords qui légalisent le processus d'échange de données

et fournissent tous les moyens techniques et logistiques. Cela est possible afin que les données puissent être traitées et diffusées conformément aux délais. Sur cette base, les problèmes les plus importants posés pour soutenir la qualité des données statistiques sont la difficulté du travail sur le terrain, la faiblesse de la culture statistique, ainsi que le manque de coordination avec les producteurs de statistiques au sein des structures statistiques publiques qui disposent de l'information. Pour remédier à ces insuffisances, il est nécessaire d'institutionnaliser davantage l'accès à l'information en intensifiant la conclusion d'accords d'échange de données avec les producteurs de statistiques, les structures publiques et le secteur privé, ainsi qu'en promouvant les investissements dans les moyens de communication et la numérisation des procès et des activités.

**Objectif stratégique 3 : aide à la prise de décision dans les domaines économiques et sociales**

**❖ Indicateur 3-1 : Nombre des études réalisées :**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Taux	70	100	90	90	100%		

L'Institut a réalisé 33 mémorandums, rapports et études en comptant les mémorandums finaux et les travaux circonstanciels ou requis par d'autres structures, atteignant ainsi l'objectif estimé dans le projet annuel de performance pour l'année 2022. Dans ce contexte, les projets les plus importants qui ont été achevés sont le développement du modèle « GEMMES » d'évaluation de l'impact du changement climatique sur la situation macroéconomique en Tunisie (projet financé par l'Agence française de coopération) ainsi que la préparation et le développement d'un modèle d'évaluation de l'impact des réformes en Tunisie (projet financé par l'Agence des États-Unis pour la coopération internationale au développement (USAID)).

**❖ Indicateur 3-2 : Accéder au site de l'Institut :**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Taux	-21.2	46.2	8	10.4	130%		

L'indicateur du nombre de visiteurs sur les sites web de l'Institut a enregistré une augmentation du nombre de visiteurs au cours de l'année 2022 de 10,4%, dépassant l'objectif fixé pour la

même année. Cela est principalement dû au développement de la politique éditoriale de l’Institut, qui permet aux visiteurs de visualiser en temps réel tous les produits de l’Institut approuvés et de maintenir le même rythme de production. Malgré ces évolutions, le processus d’évaluation de la performance du système d’études et d’analyses économiques et sociales souffre encore de certaines lacunes, notamment l’absence de mécanismes permettant un suivi précis de l’avancement de la mise en œuvre des études et d’identifier le nombre d’études téléchargées sur le site web de la structure concernée. Par conséquent, les efforts seront intensifiés au cours de la période à venir pour soutenir les méthodologies et les pistes de recherche d’audit, en plus de développer les applications et les systèmes d’information adoptés dans le cadre de la politique de communication de l’Institut, permettant de renforcer la contribution des activités de recherche et des services de conseil fournis dans l’aide à la décision publique.

## 2- Présentation de l’exécution du budget du programme :

Les crédits consommés du programme « Equilibres globaux et statistiques » pour l’année **2022** ont été estimés à **47935 MD** contre **49168 MD** prévus, soit un taux de réalisation de **97.4%**.

**Tableau n°1**

### **Exécution du budget programme pour l’année 2022 comparée aux prévisions**

#### **Répartition selon la nature de la dépense**

Unité : mille dinars

Dépenses	Prévisions 2022	Réalizations 2022 (2)	Réalizations comparées aux prévisions	
	L.F. complémentaire (1)		Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Crédits de	33 206	30 926	- 2 280	93.1%

Dépenses de Rémunération	paiements.				
Dépenses de gestion	Crédits de paiements.	2 985	2 276	- 710	76.2%
Dépenses d'Intervention	Crédits d'Engagement.	23 944	15 620	- 8 324	65.2%
	Crédits de paiements.	23 944	15 620	- 8 324	65.2%
Dépenses d'Investissement	Crédits d'Engagement				
	Crédits de paiements.				
Dépenses des Opérations Financières	Crédits d'Engagement				
	Crédits de paiements.				
<b>Total général</b>	Crédits d'Engagement	60 135	48 822	- 11 313	81.2%
	Crédits de paiements.	60 135	48 822	- 11 313	81.2%

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Les différentes dépenses liées au programme ont été réalisées dans la limite des crédits fixés par la loi de finances, à l'exception des frais de gestion et des frais d'intervention, qui ont enregistré une augmentation totale de 76.000 dinars et 30.000 dinars, respectivement, dans le cadre d'assurer la réalisation des dépenses obligatoires et inévitables imputées aux établissements publics, tout en œuvrant à l'appui d'interventions à caractère social pour créer un cadre stimulant pour les ressources humaines, et que ce type de dépenses représente une petite part dans la structuration des interventions du Programme.

### Tableau n°2

#### Exécution du budget du programme pour l'année 2022 comparée aux prévisions

#### Répartition selon les Activités (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Acteurs	Activités	Prévisions 2022 L.F	Réalizations		Taux de réalisation %
			2022	comparées aux prévisions	
<b>Sous-Programme :</b> Prévisions et politiques économiques et financières	Fixation les prévisions globales et analyse des politiques économiques liées au plan de développement et au budget économique	476	492	16	103.4%
	Réalisation d'analyses et d'études liées aux Financement de l'économie et suivi du secteur financier	268	268	0	100.0%
<b>L'opérateur 1 :</b> L'institut national des statistiques	Produit et publier les statistiques nationales et améliorer leur qualité	53 665	42 698	- 10 967	79.6%
<b>L'opérateur 2 :</b> L'instance tunisienne de la compétitivité et des études quantitatives	Production économique et sociale des études et des rapports de la compétitivité	5 726	5 364	- 363	93.7%
<b>Total général</b>		<b>60 135</b>	<b>48 822</b>	<b>- 11 313</b>	<b>81.2%</b>

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics.

La structure des dépenses du Programme des équilibres globaux et statistiques est caractérisée par l'importance des activités liées à la production, à la diffusion et à l'amélioration de la qualité des statistiques nationales, qui représentent la plus grande partie du total des crédits alloués au programme

Les activités les plus importantes liées aux statistiques sont la production d'enquêtes périodiques et situationnelles relatives aux statistiques démographiques et sociales, aux statistiques économiques, aux statistiques régionales, aux indicateurs de développement durable ainsi qu'aux publications. Les dépenses réalisées au titre des activités de production, de diffusion et d'amélioration de la qualité des statistiques nationales se sont élevées à 42363 mille dinars en 2022 en deçà des estimations fixées pour la même année, soit un taux d'achèvement de 97,5%. Ces acquis s'expliquent par la maîtrise des frais de gestion, comme la non-adoption de l'augmentation légale des informations locatives, outre l'absence de réalisation de l'ensemble des dépenses prévues au niveau de l'investissement, notamment en ce qui concerne la préparation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024.

Quant aux dépenses réalisées au titre des activités d'études économiques et sociales et des rapports de compétitivité, elles se sont élevées à 5572 mille dinars en 2022, soit une baisse de 154 mille dinars par rapport aux estimations, soit un taux total de réalisation de 97%. Ces écarts s'expliquent principalement par la baisse du volume des charges locatives annuelles pour l'année 2022 en raison de la vacance du plan du directeur général de l'Institut depuis le début du mois d'avril et le règlement des désignations de 2021 en avril 2022, ainsi que par l'absence de mise en œuvre efficace de certaines procédures programmées telles que les désignations et les promotions. Les différences enregistrées par la baisse des dépenses des moyens due aux efforts déployés pour contrôler les dépenses en plus de la non-mise en œuvre de certaines activités programmées, dont les plus importantes sont la consultation de formation et la consultation d'audit de sécurité de l'information, sont basées sur le système Tunepe, qui n'a pas été fructueux dans de nombreuses tranches, ainsi que sur le non-décaissement des fonds alloués aux missions à l'étranger et aux transports. D'autre part, les dépenses d'investissement de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives ont augmenté de 17.000 dinars en raison de la mise en œuvre d'un certain nombre de projets, dont le plus important est l'acquisition de 10 ordinateurs de bureau d'un montant de 26.000 dinars, ainsi que la réalisation de l'enquête annuelle de la compétitivité institutionnelle pour l'année 2021 avec un montant de 80.000 dinars.

Sur la base de ces développements, et afin d'améliorer le niveau de performance, il est nécessaire d'élaborer la programmation et le suivi de la mise en œuvre des activités, en accordant une attention particulière au renforcement des capacités, à l'utilisation optimale des ressources disponibles, au soutien à l'investissement dans les technologies modernes, à l'amélioration de la qualité des produits statistiques, des études et de la recherche économiques et sociales, ainsi qu'au renforcement de la coordination statistique et au développement des aspects réglementaires et organisationnels pertinents.

## Programme 2

### « Développement sectoriel et régional »

**Mr. Belgacem Ayed** a été nommé chef comité Générale de Développement sectoriel et régional au début de l'année **2017** .

#### **1- Présentation des résultats de la performance et l'analyser :**

Le Programme d'Appui au Développement Sectoriel et Régional repose sur la définition des orientations générales de la stratégie de développement sectoriel et régional à travers : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des stratégies et politiques sectorielles et veiller à leur cohérence avec les objectifs et priorités nationaux, Formuler des politiques de développement régional, Programmer et suivre la mise en œuvre des projets publics, Piloter l'élaboration des plans de développement des secteurs économique, social et régional en

coordination avec les différentes structures et ministères concernés, Coordination entre les différentes parties prenantes pour assurer le suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement Durable 2030 et l'Agenda 2063 africain, en rédigeant le rapport national sur ceux-ci et en le présentant aux instances internationales, en coordonnant entre les structures de développement régional (la Délégation générale au développement régional, le Bureau de développement du Nord-Ouest, le Bureau de développement du Midwest et le Bureau de développement du Sud) pour assurer l'intégration des interventions dans leurs différentes dimensions, en assurant le suivi de l'élaboration des indicateurs de développement liés aux indicateurs d'infrastructures et d'équipements collectifs aux niveaux régional et national.

Les offices de développement régional (l'office de développement du Nord-Ouest, l'office de développement du centre ouest et l'office de développement du Sud) et la commissariat générale au développement régional contribuent à la réalisation des objectifs du programme à travers : L'amélioration des conditions de vie par l'élaboration, le suivi et l'évaluation de programmes spéciaux de développement portant sur l'amélioration des infrastructures, des équipements collectifs et la création d'emplois. Soutenir les moyens de subsistance Fournir des espaces pour la construction privée et une partie du financement au profit des promoteurs des petites et moyennes entreprises. Diriger, améliorer et développer le processus de planification et de suivi en accompagnant les conseils régionaux et en les soutenant dans la coordination entre les différentes parties prenantes dans le contrôle et la formulation des plans de développement régional, le suivi de leur mise en œuvre et l'évaluation de leurs résultats au niveau local et régional. Encourager l'investissement privé en contribuant à l'amélioration et au développement de l'environnement d'investissement dans les régions en fournissant un certain nombre de services d'appui, d'assistance technique, d'orientation et d'accompagnement. Le tableau suivant répertorie les activités et projets les plus importants réalisés dans le cadre de l'atteinte des objectifs de politique publique en fonction de la contribution des opérateurs publics :

Objectifs stratégiques	Opérateur public	Les activités et projets les plus importants à réaliser dans le cadre de la réalisation des objectifs de la politique publique	Indicateurs
Contribuer à l'amélioration des conditions de vie	la commissariat générale au développement régional	Soutenir le développement dans les domaines d'intervention du programme de développement intégré, promouvoir l'investissement privé, atteindre un équilibre entre les différentes régions, améliorer les indicateurs de développement humain et soutenir l'emploi par la mise en place d'infrastructures collectives et productives.	Rapport annuel sur les infrastructures et les indicateurs sociaux
Soutien aux moyens de subsistance	la commissariat générale au développement régional	Contribuer à soutenir l'emploi des jeunes entrepreneurs en les encourageant à lancer des projets individuels et en les accompagnant dans les différentes étapes de réalisation des projets.	Nombre d'emplois créés dans le cadre du programme de développement intégré
Diriger et améliorer le processus de planification et	la commissariat générale au développement	Fournir une assistance et un accompagnement technique aux conseils régionaux de développement pour la bonne préparation et le	- Préparation du document de plan au niveau des états

de suivi	régional et les offices de développement	suivi des plans de développement régional dans le cadre des orientations nationales de développement.	de la région - Préparation d'un rapport annuel pour le suivi du plan régional
Promouvoir l'investissement privé	la commissariat générale au développement régional et les offices de développement	Soutenir et soutenir l'investissement aux niveaux régional et local par le biais d'une séance d'information technique avec les investisseurs, en fournissant des études sectorielles au niveau régional et en introduisant des opportunités d'investissement dans les régions par l'organisation et la participation à des séminaires et des événements,	- Nombre d'études de faisabilité économique pour des projets privés

### **Objectif stratégique 2.1 : Elaboration du document d'orientation Tunis 2035 et du plan de développement économique et social**

L'objectif s'inscrit dans le cadre de l'incarnage du rôle horizontal des tâches et des structures du ministère en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation des stratégies et des politiques sectorielles, en dirigeant l'élaboration des plans de développement des secteurs économique, social et régional en coordination avec les différentes structures et ministères concernés, en veillant à leur cohérence avec les objectifs et priorités nationaux, en formulant des politiques de développement régional et en s'orientant vers une meilleure planification du développement économique et social, en plus de travailler à l'élaboration de techniques de planification.

#### **❖ Indicateur 2.1.1 : Elaboration de la note d'orientation :**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	-	-	1	1	100%	-	-

Le document d'orientation « Tunisie 2035 » a été approuvé par le Conseil ministériel tenu le 27 décembre 2022, qui représente une vision stratégique à long terme des orientations et priorités nationales à l'horizon 2035, une base de dialogue entre les forces actives et actives du pays, et un cadre de référence pour le plan de développement pour la période (2023-2025).

#### **❖ Indicateur2- 1-2 : Formulation de document de plan :**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	-	-	1	1	100%	-	-

En 2022, le plan de développement pour la période 2023-2025 a été préparé, où les travaux ont commencé le 08 février 2022 par une réunion au niveau national, suivie de trois réunions au niveau régional : 09 février 2022 au profit des États du Nord-Ouest et du Centre-Ouest 11 février 2022 au bénéfice des États du Sud 12 février 2022 au profit des États du Nord-Est

Dans le cadre de l'élaboration du document de plan :

- Rédaction des différents rapports régionaux du plan de développement 2023-2025
- Transmission des rapports sectoriels au Ministère
- Etude des propositions sectorielles et régionales et classification des projets (conjointes, sectorielles uniquement, entités uniquement)
- Tenue de séances de proximité entre les propositions régionales et les propositions sectorielles
- Tenue d'une série de réunions sectorielles pour enrichir le contenu du plan, cristalliser les réformes nécessaires et trouver des solutions appropriées aux problèmes soulevés lors des séances d'approche
- Rédaction de la version finale du plan

Le document de plan triennal pour la période (2023-2025) a été approuvé. au sein du Conseil ministériel du 27 décembre 2022.

L'un des problèmes les plus importants de l'élaboration du plan de développement est la difficulté de faire coïncider les besoins régionaux et sectoriels avec les ressources financières et humaines disponibles.

**Objectif stratégique 2.2 : Suivi de la réalisation des projets inclus dans le plan :**

**❖ Indicateur 2-2-1 : Suivi de la réalisation des projets inclus dans le plan :**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
-----------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-----------------------	----------------------------------------------------	---------------	-------

Nombre	-	-	1	1	100%	1	2024
--------	---	---	---	---	------	---	------

Dans le cadre de la matérialisation de la stratégie du programme en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des projets publics, un rapport annuel est préparé sur le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes inclus dans le plan de développement, qui contrôle les taux d'achèvement des projets et des programmes, et prend en compte les projets qui souffrent de difficultés de mise en œuvre et de projets bloqués afin de trouver des solutions appropriées pour surmonter les problèmes et les difficultés. En 2022, un rapport a été préparé sur le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes inclus dans le plan de développement 2016-2020, qui a été adopté comme document de référence dans la préparation du plan de développement 2023-2025, en coordination avec les différentes parties prenantes aux niveaux régional et sectoriel.

**Objectif stratégique 2.3 : Optimiser l'utilisation des investissements et améliorer le processus de sélection des projets à inscrire au budget de l'État**

Cet objectif permet d'augmenter la rentabilité des investissements publics par la bonne sélection des projets proposés par les ministères sectoriels avant leur inscription au budget en adoptant le degré de préparation du projet (avancement des études et liquidation immobilière). Dans ce cadre, la Commission nationale d'approbation des projets publics examine les dossiers des projets proposés pour être programmés et délimités dans le budget de l'État ou soumis à des financements extérieurs, puis transmet la liste des projets approuvés à la Présidence du Gouvernement pour approbation puis au Ministère des finances pour inclusion dans le budget de l'État en fonction des possibilités financières disponibles.

**❖ Indicateur 2-3 -1: Préparer une liste de projets approuvés par le Comité national d'approbation des projets publics :**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	1	1	1	1	100%	1	2024

Au cours de l'année 2022, une liste de projets publics par secteurs a été préparée pour être incluse dans le budget de l'État pour l'année 2023, qui a reçu l'approbation de la commission susmentionnée.

**Objectif stratégique 2.4 : Contribuer à améliorer les conditions de vie, à soutenir les moyens de subsistance et à promouvoir l'investissement privé**

Cet objectif stratégique s’inscrit dans la vision de la « Mission Economique et de Planification » à travers la programmation de projets visant à améliorer les conditions de vie, à soutenir les moyens de subsistance et à stimuler l’investissement privé à travers des programmes de développement privés. Il contribue également à soutenir l’investissement sectoriel et régional en fournissant une assistance technique aux différents acteurs publics et privés aux niveaux national et régional, contribuant ainsi à la redynamisation du développement et à la mobilité économique.

❖ **Indicateur 2.4.1** : Préparer un rapport annuel sur les infrastructures et les indicateurs sociaux

Unité de l’indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Document	1	1	1	1	100%	1	2024

Le Ministère a préparé un rapport annuel sur les infrastructures et les indicateurs sociaux par région et leur évolution, qui constitue un document de référence qui doit être approuvé par toutes les parties prenantes.

❖ **Indicateur 2.4.2** : Nombre d’emplois créés dans le cadre des programmes de développement régional

Unité de l’indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	5312	7886	7835	4078	52	5000	2024

L’indicateur consiste à calculer le nombre d’emplois créés par la création de projets individuels et la mise en œuvre des composantes d’infrastructure produites dans le cadre des programmes de développement régional (le Programme de développement intégré et le Programme de

développement régional : moyens de subsistance et approbation de démarrage). Il y a une baisse du nombre d'emplois créés dans le cadre des programmes de développement privés en 2022, et 52% des estimations ont été réalisées, en raison du retard dans le lancement effectif de l'achèvement de certains projets inclus dans la troisième tranche du programme de développement intégré, en particulier les projets liés à la préparation de 10 zones et de certains espaces industriels programmés pour l'année 2022, en plus des vestiges de la pandémie de Covid-19, qui ont affecté négativement le modèle de lancement de projets individuels et d'achèvement des éléments d'infrastructure produits dans le cadre des programmes de développement régional.

❖ **Indicateur 2-4 -3:** Nombres de projets privés financés au titre du crédit d'amorçage

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombres des Projets	2015	2132	2469	2179	88.3%	2879	2024

Le modèle de financement du projet a été maintenu dans le cadre du mécanisme d'approbation du lancement en 2022 par rapport aux réalisations de 2020 et 2021. Le taux d'achèvement en 2022 a été atteint à 88%, en raison de la baisse du pourcentage de projets financés à travers la Banque tunisienne de solidarité et la Banque pour le financement des petites et moyennes entreprises.

❖ **Indicateur 2.4.4 :** Nombre de projets privés examinés

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombres des Projets	446	670	720	518	72	670	2024

Par rapport aux réalisations de 2021, le rythme de préparation des études de faisabilité technique et économique a connu une baisse au cours de l'année 2022, le taux d'achèvement en 2022 ayant été atteint de 72%, en raison des répercussions de la situation économique mondiale, qui a entraîné une baisse des intentions d'investissement et de l'initiative privée.

## Objectif stratégique 2.5 : Suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030

Cet objectif reflète les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (l'Agenda 2030 des Nations Unies) et met en évidence les réalisations, les difficultés, les obstacles et les défis associés à la mise en œuvre de ces objectifs au niveau national et les meilleures pratiques qui peuvent être utilisées et partagées avec le reste du monde

❖ **Indicateur 2.5.1** : Rapport national sur la réalisation des objectifs de développement durable :

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	0	1	0	0	-	1	2025

## 2- Présentation de l'exécution du budget du programme :

Les réalisations du programme n° 2 pour la mission d'économie et de planification se sont élevées à 453629 mille dinars, soit une différence de 238451 mille dinars par rapport au budget qui a été alloué, soit le taux de consommation du budget est estimé à 65,5%.

Tableau n°1

Exécution du budget programme pour l'année 2022 comparée aux prévisions

Répartition selon la nature de la dépense

Unité : mille dinars

Dépenses		Prévisions 2022	Réalizations 2022 (2)	Réalizations comparées aux prévisions	
		L.F. complémentaire (1)		Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de Rémunération	Crédits d'Engagement.	19986	18 811	- 1 175	94.1%
	Crédits de	19986	18 811	- 1 175	94.1%

	paiements.				
Dépenses de gestion	Crédits d'Engagement.	1 393	1 229	- 164	88.2%
	Crédits de paiements.	1 393	1 229	- 164	88.2%
Dépenses d'Intervention	Crédits d'Engagement.	670 701	433 589	- 237 112	64.6%
	Crédits de paiements.	670 701	433 589	- 237 112	64.6%
Dépenses d'Investissement	Crédits d'Engagement				
	Crédits de paiements.				
Dépenses des Opérations Financières	Crédits d'Engagement				
	Crédits de paiements.				
<b>Total général</b>	Crédits d'Engagement	<b>692080</b>	<b>453629</b>	<b>- 238451</b>	<b>65.5%</b>
	Crédits de paiements.	<b>692080</b>	<b>453629</b>	<b>- 238451</b>	<b>65.5%</b>

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

## Tableau n°2

### Exécution du budget du programme pour l'année 2022 comparée aux prévisions

#### Répartition selon les Activités (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Acteurs	Activités	Prévisions 2022 L.F	Réalizations		Taux de réalisation %
			2022	comparées aux	

				prévisions	
<b>Sous-Programme :</b>	Planification du développement	379	596	217	157.2%
	Suivi de la mise en œuvre des projets et programmes publics	0	0		
	Gestion et évaluation des investissements publics	234	203	- 31	86.8%
	Gestion et financement du Programme de développement régional	605 823	409 030	- 196 793	67.5%
	Gestion et financement du programme de développement intégré	71 912	30 850	- 41 062	42.9%
	Appui au développement régional et local	13 732	12 950	- 782	94.3%
<b>Total général</b>		<b>692080</b>	<b>453629</b>	<b>238451</b>	<b>%65.5</b>

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics.

Dans le cadre du budget du Ministère de l'Economie et du Plan, des crédits d'une valeur de 692.080 mille dinars ont été alloués au programme d'appui au développement sectoriel et régional, et des fonds d'une valeur de 453629 mille dinars ont été décaissés, avec un taux de consommation de 65,5%. La différence concerne les crédits non dépensés répartis entre les charges locatives (différence de 1175 mille dinars), les dépenses de moyens d'intérêts (différence de 164 mille dinars) et les dépenses d'intervention (différence de 237112 mille dinars). La différence entre les crédits non dépensés pour les dépenses des moyens d'intérêt est due à la réduction de 20 % du budget alloué aux frais de gestion des bureaux de développement et de la délégation générale au développement régional. En ce qui concerne les crédits non décaissés pour les dépenses d'interventions, il convient de noter qu'en ce qui concerne le programme de développement régional, les services du ministère ont reçu des demandes d'ouverture de crédits d'environ 111,8 millions de dinars, qui ont été adressées aux services de l'Autorité générale pour la gestion du budget de l'État au ministère des Finances, mais elles

n'ont pas été ouvertes au cours de l'exercice 2022, compte tenu des pressions subies par les finances publiques. Cette situation a affecté le reste des éléments.

## Programme 3

### « Coopération internationale »

**M. Moufida Jabellah** a été nommé chef du programme **Coopération internationale** au début de l'année 2017 .

#### **1- Présentation des résultats de la performance et l'analyser :**

Cet objectif est lié à l'un des piliers les plus importants de la coopération internationale, à savoir la coopération financière avec les institutions financières bilatérales, régionales et multilatérales. La mesure dans laquelle cet objectif est atteint est mesurée à travers 2 indicateurs : Le volume des promesses de dons : Il s'agit de la valeur totale des financements extérieurs conclus dans le cadre des accords signés avec les bailleurs de fonds au cours de

l'année considérée. Retraits par rapport aux promesses conclues : afin de suivre l'ampleur de la consommation des ressources disponibles au titre des gages financiers conclus, d'identifier les difficultés les plus importantes qui empêchent d'atteindre les taux de consommation souhaités, et de développer des moyens de suivi et de coordination pour assurer l'efficacité dans l'utilisation des ressources extérieures.

**Objectif stratégique 3.1 : Renforcement de la coopération Financière :**

❖ **Indicateur 3.1.1** : Le volume des engagements financiers réalisés :

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre (Million dinars )	9437	2824	6251	5494	87%	5022	2024

- **Définition de l'indicateur** : Cet indicateur représente le volume des retraits par rapport aux promesses faites, afin de suivre l'ampleur de la consommation des ressources disponibles au titre des promesses financières conclues.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : le nombre total de fonds pour lesquels des accords ont été conclus

- **Source d'information** : Accords de financement signés

Les promesses de dons financiers mobilisées en 2021 ont représenté environ 87% des estimations, atteignant 5494 MDT contre des estimations de 6251 MDT, principalement en raison des circonstances que traverse le pays en général et des mesures prises pour réduire l'endettement, outre la difficulté d'obtenir des financements extérieurs en raison des fréquentes réductions de la numérotation souveraine de la Tunisie, qui ont empêché la mobilisation des financements extérieurs dans la mesure requise, compte tenu du retard pris dans la conclusion d'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international.

❖ **Indicateur 3-1-2** : Taux des retraits comparés aux promesses conclus :

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre(Million dinars )	4906	5918	7400	4335	84,339	4952	2024
%	66	47	84	78.9	51.4	98	99

- **Définition de l'indicateur** : l'ampleur de la consommation des ressources au titre des engagements financiers conclus

- **Mode de calcul de l'indicateur** : total des prélèvements annuels

- **Source d'information** : Dessine des plannings de suivi

Le volume des retraits par rapport aux promesses de dons effectuées en 2021 s'est élevé à 84.339 MDT, soit un taux de complétion de 51,4%. Cela s'explique principalement par la baisse significative du volume des promesses de dons conclues comme le montre le premier indicateur, par rapport à la réalisation du volume de retraits attendu (4335 MDDT contre des estimations de 7400 MDDT, soit un taux de complétion de 94%).

### **Analyse et explication sur l'état de réalisation de l'Objectif :**

En ce qui concerne la mobilisation des ressources financières : les circonstances que traverse le pays en général et les mesures prises pour réduire l'endettement, la difficulté d'obtenir des financements extérieurs en raison des fréquentes réductions de la numérotation souveraine de la Tunisie qui ont empêché la mobilisation des financements extérieurs dans la mesure requise, le retard dans la conclusion d'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international.

Pour les retraits : difficultés dans la mise en œuvre des projets publics en général et de ceux financés par des ressources extérieures en particulier

### **Mesures et actions qui seront prises pour surmonter ces problèmes**

-Programmer des séances de travail avec les différentes parties prenantes pour trouver des solutions permettant de faire avancer la mise en œuvre des projets publics et ainsi augmenter la fréquence des retraits

- Travailler à la mise en place d'un système d'information pour la coopération internationale ainsi que d'un système de suivi de la mise en œuvre des projets publics financés par des ressources externes et d'une plateforme numérique de gestion des matrices de réforme

-S'assurer que les projets techniquement prêts sont financés

- Recherche de nouvelles sources et de nouveaux mécanismes de financement

### **Objectifs stratégique 3.2 : Renforcement de la coopération technique :**

Cet objectif concerne l'une des principales activités de l'Agence et reflète le travail effectué par les services centraux et les bureaux de l'Agence à l'étranger à plusieurs niveaux, de l'enrichissement de la banque de données des candidats à l'emploi à l'étranger, et des activités d'exploration, de communication et de promotion. L'augmentation du nombre de détachements dans le cadre du projet de capacité de performance de l'Agence pour l'année 2022 a été fixée à 3 % par rapport à 2021, soit l'équivalent de 75 nouvelles affectations.

❖ **Indicateur 3-2-1 : Évolution du nombre de collaborateurs délégués (taille des missions):**

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Chiffre	1562	2486	2561	3511	137%	2561	-

- **Définition de l'indicateur** : Cet indicateur se rapporte à l'une des principales activités de l'Agence, et il reflète le travail effectué par les intérêts de l'Agence centrale et ses bureaux à l'étranger à plusieurs niveaux afin d'enrichir la banque de données des candidats au travail à l'étranger.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : Collaborateurs qui ont été affectés au cours de l'année

- **Source d'information** : Collaborateur Mandat Département

L'indice de l'évolution du nombre de collaborateurs tunisiens en 2022 a atteint 37,1%, dépassant les estimations de l'indice, représenté par une augmentation annuelle de 3%, puisque le nombre de délégués a atteint 3511, réalisant un retour aux chiffres enregistrés avant la pandémie, car les résultats de 2022 sont considérés comme le début de la sortie des répercussions de la crise causée par la pandémie, qui a eu un impact notable sur le volume des mandats enregistrés au cours des années 2020 et 2021.

S'agissant de la répartition sectorielle des mandats en 2022, le secteur de la santé est arrivé en tête de liste des secteurs attirant des compétences tunisiennes à l'étranger depuis 2020, où le nombre de détachés des cadres paramédicaux a atteint 1087, avec un taux de croissance estimé à 25% par rapport à 2021, tandis que les détachements de personnel médical se sont élevés à environ 163 contre 114 à la même période de 2021.

Le secteur de l'éducation, tous niveaux confondus, se classe au deuxième rang en termes de nombre de missions pour l'année 2022 avec 862 délégués, soit plus de 24 % du total des missions.

Il convient de noter que les détachements dans l'enseignement supérieur ont commencé à retrouver leur rythme après avoir connu une baisse significative au cours des dernières années, le nombre de détachements de l'enseignement supérieur étant passé à 220 détachements contre 97 au cours de la même période de 2021, soit une augmentation de 126 %, mais ce nombre n'atteint pas le taux de détachements de la période pré-pandémique sanitaire, où il était d'environ 400 détachements par an.

❖ **Indicateur 3.2-2 : Evolution du nombre des projets de la coopération Sud-Sud :**

- **Définition de l'indicateur** : Cet indicateur porte sur l'évolution des programmes et projets mis en œuvre dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et il concerne principalement l'évolution du nombre de missions d'assistance technique réalisées dans les pays bénéficiaires, qui sont des tâches réalisées par des experts et consultants tunisiens, généralement sous forme de missions de courte durée, outre l'évolution du nombre de formations et de visites d'études réalisées à partir de L'agence est en partenariat avec des bailleurs de fonds et des institutions de formation tunisiennes, dont les cadres de les pays frères et amis en bénéficient.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : les projets achevés dans les domaines des missions d'assistance technique et de la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités.

- **Source d'information** : Administration des programmes et des projets.

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	30	128	141	159	112.73%		

Le nombre de projets d'assistance technique en 2022 a augmenté de 13% par rapport à 2021, dépassant la valeur cible d'une augmentation annuelle de 10%, et cette évolution est due au dynamisme que connaît cette activité depuis 2021, notamment avec le recours de l'Agence à des mécanismes modernes de formation, ce qui a eu un impact positif sur le volume du nombre de projets de formation achevés, puisque le nombre de bénéficiaires des formations cette année a atteint 501, pour la plupart originaires de pays d'Afrique de l'Ouest, contre 133 au cours de l'année écoulée.

L'envoi d'experts pour mener à bien des projets d'assistance technique a également connu une reprise remarquable par rapport à 2021, l'Agence ayant enregistré l'envoi de 161 experts pour mener à bien des missions d'assistance technique dans divers domaines, notamment l'information et l'appui aux capacités dans le domaine de la coopération technique, de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie de l'eau, contre 124 experts au cours de l'année écoulée. Dans ce contexte, on peut noter que l'évolution du volume des projets de coopération Sud-Sud y a contribué avec une part importante dans laquelle l'Agence a atteint l'achèvement d'un certain nombre de projets dans le cadre de sa coopération. Avec la Banque Islamique de Développement, cette coopération dans le cadre du mécanisme d'échange d'expériences (REVERSE LINKAGE) a permis la mise en œuvre d'activités liées à l'envoi d'experts tunisiens ainsi que des activités de formation au profit des responsables étrangers dans chaque projet.

## **2.Présentation de l'exécution du budget du programme :**

Au cours de l'année 2022, des résultats positifs ont été enregistrés au niveau de l'atteinte des objectifs souhaités confiés à l'acteur public de l'Agence tunisienne de coopération technique, où une augmentation de 37,9% par rapport aux estimations pour le premier objectif du

développement du nombre de collaborateurs détachés et une augmentation de 13% par rapport aux estimations pour le deuxième objectif de développement de l'activité de coopération Sud-Sud, et par rapport à l'exécution du budget, environ 73% des crédits alloués au titre des dépenses de disposition représentaient principalement des dépenses Rémunération et gestion des dépenses de développement, principalement en ce qui concerne certains achats d'équipements et de logiciels d'information et la préparation du siège, avec quelques contributions au développement de l'activité de coopération Sud-Sud. L'activité de coopération technique au cours de l'année 2022 a permis de revenir aux chiffres enregistrés avant la pandémie, car l'année 2022 est considérée comme le début de la sortie des répercussions de la crise causée par la pandémie, qui a eu un impact notable sur le volume des mandats enregistrés au cours des années 2020 et 2021, et des indicateurs ont donc été développés à la mesure de la situation générale qui prévalait au cours de cette période.

**Tableau n°1**

**Exécution du budget programme pour l'année 2022 comparée aux prévisions**

**Répartition selon la nature de la dépense**

Unité : mille dinars

Dépenses		Prévisions 2022	Réalizations 2022 (2)	Réalizations comparées aux prévisions	
		L.F. complémentaire (1)		Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de Rémunération	Crédits d'Engagement.	6 901	5 598	- 1 303	81.1%
	Crédits de paiements.	6 901	5 598	- 1 303	81.1%
Dépenses de gestion	Crédits d'Engagement.	768	614	- 154	80.0%
	Crédits de paiements.	768	614	- 154	80.0%

Dépenses d'Intervention	Crédits d'Engagement.	630	392	- 238	62.3%
	Crédits de paiements.	630	392	- 238	62.3%
Dépenses d'Investissement	Crédits d'Engagement				
	Crédits de paiements.				
Dépenses des Opérations Financières	Crédits d'Engagement	45 130	47 862	2 732	106.1%
	Crédits de paiements.	45 130	47 862	2 732	106.1%
<b>Total général</b>	Crédits d'Engagement	<b>53 429</b>	<b>54 467</b>	<b>1 038</b>	<b>101.9%</b>
	Crédits de paiements.	<b>53 429</b>	<b>54 467</b>	<b>1038</b>	<b>101.9%</b>

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

## Tableau n°2

### Exécution du budget du programme pour l'année 2022 comparée aux prévisions

#### Répartition selon les Activités (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

S.Programmes	Activités	Prévisions 2022 L.F	Réalizations		Taux de réalisation %
			2022	comparées aux prévisions	
<b>Sous-Programme 1:</b> Coopération Financière et Technique	Coopération Financière	47 203	49 839	2 636	105.6%
	Coopération Technique	6 226	4 628	- 1 598	74.3%

<b>Total général</b>	<b>53 429</b>	<b>54 467</b>	<b>1 038</b>	<b>101.9%</b>
----------------------	---------------	---------------	--------------	---------------

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics.

S'agissant de l'activité n°2 relative à la coopération technique, qui a été confiée à l'Agence tunisienne de coopération technique, au cours de l'année 2022, 77% des crédits alloués au titre des frais de gestion de l'Agence ont été transférés, conformément à la pratique en vigueur depuis des années de transférer les fonds en fonction des dépenses obtenues, et environ 73% des dépenses engagées ont été réalisées, et environ 80% des crédits alloués au titre des dépenses d'intervention, provenant principalement des ressources propres de l'Agence, ont été exécutés. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, 64 % des crédits alloués ont été réalisés, en raison des difficultés résultant de la longueur des procédures, notamment en ce qui concerne les achats sur le système TONEPS, et les crédits ont été reçus autant que les promesses de dons effectuées.

## Programme 4

### « Encadrement de l'investissement »

**Mr. Abdelmadjid Mbarek** a été nommé chef du programme **Encadrement de l'investissement** le **28 février 2019**.

#### **1- Performances du programme :**

Compte tenu des difficultés de l'environnement économique international et régional et leur répercussion sur la conjoncture économique nationale, la promotion de l'investissement privé et de développement du climat des affaires revêt une importance particulière dans le cadre des

axes stratégiques du Ministère de l'Economie et de la planification compte tenu de l'apport de l'investissement privé en tant que moteur de croissance et de développement économique et social.

Dans ce contexte, le Ministère et ses structures spécialisées ont veillé en 2022 à renforcer leurs activités dans ce domaine afin de contribuer au développement de l'investissement privé à travers un travail sur plusieurs axes inclus dans le programme annuel de performance, à savoir :

- Évaluer et développer l'environnement général des affaires et le climat de l'investissement en particulier en coordination avec les différents intervenants publics et dans le cadre du dialogue public privé
- Développement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement privé
- Développement, simplification et digitalisation des services destinés aux investisseurs
- Suivi des projets, encadrement des entreprises et accompagnement des investisseurs
- Soutenir l'action de promotion de l'image de la Tunisie en tant que site privilégié d'investissement auprès de la communauté internationale et des investisseurs internationaux et cibler les secteurs et activités prioritaires pour lesquels notre pays offre des avantages préférentiels,
- Incitations à l'investissement à travers l'appui financier du Fonds Tunisien de l'Investissement

S'agissant de la structuration du programme, et en plus unités opérationnelles relevant des services centraux du Ministère, le programme « Encadrement de l'investissement » comprend 3 opérateurs publics :

- Instance Tunisienne de l'Investissement -TIA
- Agence de promotion de l'Investissement Extérieur - FIPA
- Fonds Tunisien de l'Investissement - FTI

Le tableau suivant récapitule les interventions des opérateurs publics à la mise en œuvre des activités du programme :

<b>Acteur public</b>	<b>Contribution</b>
Instance Tunisienne de l'Investissement « TIA »	Déclaration d'investissement, constitution juridique des sociétés, approbation d'incitations, des investisseurs, investisseurs et digitalisation des services
Agence de promotion de l'investissement étranger « FIPA »	Promouvoir l'investissement étranger et soutenir l'image de la Tunisie en tant que site d'investissement auprès de la communauté mondiale des affaires
Fonds Tunisien de l'Investissement « FTI »	Apporter un soutien financier à l'investissement privé à travers l'octroi des incitations financières, d'apports en capital et la souscription à des fonds destinés à soutenir l'investissement, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi de l'investissement

#### **Objectif 4.1 : Élaboration de la politique d'investissement et amélioration climat des affaires**

Cet objectif traduit de manière générale la contribution du Ministère et des organismes sous-tutelle à l'amélioration du climat des affaires conformément aux besoins et défis nationaux et aux meilleures pratiques internationales dans ce domaine afin d'appuyer l'investissement privé local et étranger

<b>Indicateur 4.1.1 : Nombre de documents juridiques, de consultations et de rapports d'évaluation réalisés</b>							
<b>Unité d'indicateur</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations 2022 / Prévisions</b>	<b>Valeur cible (*)</b>	<b>Année</b>

		2021	2022 (1)	2022 (2)	2022 (2)/(1)		
<b>Nombre</b>	110	190	200	250	%125	200	2025

Par rapport à 2021, les interventions du ministère dans ce domaine ont connu un rythme soutenu, en particulier avec le lancement de la mise en œuvre des réformes fondamentales visant à améliorer le climat d'investissement, à restaurer le modèle de croissance et à renforcer la solidité de l'économie nationale à la lumière des répercussions de la pandémie de Covid-19 et de la guerre russo-ukrainienne.

Dans ce domaine, l'activité s'est concentrée au cours de l'année 2022 sur l'élaboration et le lancement de la mise en œuvre du programme des mesures d'urgence pour stimuler l'économie, à travers en particulier le décret-loi n° 2022-68 du 19 octobre 2022, édictant des dispositions spéciales pour l'amélioration de l'efficacité de la réalisation des projets publics et privés.

L'année 2022 a également vu le lancement du projet d'évaluation du cadre juridique et institutionnel de l'investissement dans le but de le développer compte tenu des priorités nationales et des tendances internationales en la matière, et ce en plus des efforts déployés dans le cadre de l'encadrement des investisseurs, du dialogue continu avec le secteur privé, et de réduction des autorisations en consécration du principe de la liberté d'investir :

- **Dans le domaine de l'amélioration du système législatif et réglementaire de l'investissement et de l'amélioration du climat d'investissement :**

- Préparation et promulgation du décret-loi n° 2022-68 du 19 octobre 2022, édictant des dispositions spéciales pour l'amélioration de l'efficacité de la réalisation des projets publics et privés.
- Préparation des textes d'application de ce décret-loi, qui portent notamment sur un ensemble d'arrêtés et de décret relatifs à la mise en place de comités et au contrôle des conditions et procédures d'application de certaines dispositions

- Initier l'évaluation de la loi de l'investissement afin de répondre aux difficultés rencontrées par les investisseurs et de mieux exploiter les opportunités d'investissement disponibles.
- Révision de décret gouvernemental n° 389 de l'année 2017 relatif aux incitations à l'investissement en coordination afin de faciliter les procédures d'octroi des incitations et d'en accroître l'efficacité,
- Proposer des mesures de relance de l'investissement dans le cadre de la préparation de la loi de finances pour 2023,

L'année 2022 a été également marquée par le renforcement du dialogue public-privé, où de nombreuses sessions de dialogue ont été organisées dans le but d'identifier les obstacles à l'investissement et de proposer les solutions adéquates pour les surmonter.

Ce dialogue a porté sur les thèmes les plus importants liés au climat d'investissement et à la pratique des affaires : la création des sociétés, la propriété immobilière, les services fournis par les autorités locales, le système d'incitation de l'investissement, le financement, l'exploitation, la logistique, le commerce extérieur, les marchés publics, le système fiscal, le régime de change, la concurrence et le règlement des différends

### **Dans le domaine des autorisations et de consécration du principe de la liberté d'investissement :**

Au cours de l'année 2022, des travaux ont été effectués pour libéraliser davantage l'initiative privée et réduire les restrictions à l'initiative en publiant une deuxième liste des autorisations qui ont été supprimées (25 autorisations) en vertu du décret présidentiel n° 2022-317.

La plateforme numérique «Accès au marché : [www.market-access.gov.tn](http://www.market-access.gov.tn) », a également été lancée dans le but de fournir des informations à l'investisseur et de numériser les services. Cette plate-forme fournit une base de données mise à jour sur les autorisations d'exercice

d'activités, les autorisations administratives, les procédures et les délais liés à l'attribution des autorisations.

En outre, dans un cadre participatif, un projet de décret a été préparé relatif à la révision et à l'achèvement du décret gouvernemental n° 2018-417 dans le sens de la suppression d'une troisième liste d'autorisations pour l'exercice d'activités économiques et des autorisations administratives pour la création d'un projet.

**Dans le domaine de l'élaboration d'une stratégie d'investissement privé :**

- Contribuer à l'élaboration du document préliminaire sur la vision stratégique de la Tunisie 2035 dans la partie relative à l'investissement privé,
- Contribuer à l'élaboration du projet du plan de développement 2023-2025 et du budget économique 2023,

<b>Indicateur 4.1.2 : Nombre de dossiers étudiés à l'appui de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement</b>							
<b>Unité d'indicateur</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2021</b>	<b>Prévisions 2022 (1)</b>	<b>Réalisations 2022 (2)</b>	<b>Réalisations 2022/ prévisions 2022 (2)/(1)</b>	<b>Valeur cible(*)</b>	<b>Année</b>
<b>nombre</b>	10	30	20	30	% 150	25	2025

En 2022, des travaux ont également été menés pour développer le dispositif des d'accords internationaux d'investissement et diversifier la coopération internationale dans le domaine de l'investissement à travers les actions suivantes :

- Achever la révision du modèle tunisien d'accords d'investissement en prévision de son examen par le Gouvernement
- Soutenir la coopération technique avec des institutions internationales, telles que la coopération avec l'Organisation IDLO et la Société financière internationale (SFI)
- Renforcer les capacités du groupe de travail à travers des sessions de formation
- Accompagnement du groupe de travail par un cabinet d'avocats spécialisé en droit des affaires
- Initier des négociations bilatérales et multilatérales sur des accords internationaux d'investissement (Japon, Accord régional africain...).

Dans le cadre de la consolidation des principes de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), des travaux ont été entrepris pour la mise en place du point focal national à travers :

- Préparation d'un document promotionnel pour présenter le point focal national tunisien
- Mise en place un comité de pilotage pour assurer le suivi de l'activité du point focal national,
- Lancement d'un programme de coopération avec l'Agence allemande de développement (GIZ) et l'OCDE

**Problèmes affectant la réalisation de l'objectif :**

- Pour les documents juridiques et les consultations : le rythme d'avancement reste toujours tributaire de l'avis des différents ministères et intervenants,
- Pour les dossiers liés à la coopération internationale : Ces dossiers sont liés avec des négociations avec les partenaires étrangers.

Mesures nécessaires pour éviter ces problèmes : Une meilleure communication pour parvenir à un rapprochement et à une harmonie entre les différentes parties prenantes afin d'accélérer les dossiers.

**Objectif 4.2 : Soutenir l'investissement dans les grands projets :**

Il s'agit notamment d'assurer le suivi des grands projets pour lesquels des accords d'investissement sont conclus avec des investisseurs afin de parvenir résoudre les difficultés rencontrées et d'accélérer leur réalisation.

<b>Indicateur 4.2.1 : Pourcentage de résolution de problèmes liés aux grands projets</b>							
<b>Unité d'indicateur</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2021</b>	<b>Prévisions 2022 (1)</b>	<b>Réalisations 2022 (2)</b>	<b>Réalisations de 2022 par rapport aux Prévisions de 2022 (2)/(1)</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Année</b>
%	60	80	80	60	75%	80	2025

A l'instar des années précédentes, et compte tenu de l'importance particulière de ces investissements par rapport à leur taille, et les emplois qui y sont créés, outre leur effet indirect dans le soutien à l'activité économique d'autres secteurs, les interventions enregistrées en 2022 dans ce contexte ont concerné notamment :

- Coordonner avec promoteurs de ces projets afin d'identifier les problèmes, les obstacles
- Coordonner avec les différentes parties prenantes des ministères concernés, des concessionnaires publics et des autorités régionales et locales pour résoudre les problèmes afin de fournir les meilleures conditions de réalisation de ces projets.

**Problèmes qui ont empêché la réalisation des objectifs et mesures à prendre:**

Compte tenu du rôle de coordination horizontale du ministère et de la complexité de ces projets, l'atteinte de la valeur cible des objectifs dépend du degré d'interaction entre les différents autres ministères et structures publiques. Dans ce contexte, le ministère veille à intervenir pour accélérer la cadence en coordination avec les différents intervenants.

### Objectif 4.3 : Encadrement de l'investisseur

Cet objectif traduit l'action du Ministère et de ses organismes dans le suivi des projets d'investissement et le soutien des investisseurs afin de faciliter leur travail, notamment à travers les l'appui fourni par l'interlocuteur unique au niveau de l'Instance Tunisienne de l'Investissement.

<b>Indicateur 4.3.1 : Taux de respect des délais légaux pour l'obtention d'une déclaration d'investissement</b>						
<b>Unité d'indicateur</b>	<b>Réalisations 2021</b>	<b>Prévisions 2022 (1)</b>	<b>Réalisations 2022 (2)</b>	<b>Réalisations 2022/Prévisions 2022 (2)/(1)</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Année</b>
%	100	100	100	100%	100	2025

Au cours de l'année 2022, un taux de 100 % a été enregistré, principalement pour les raisons suivantes :

- Bon accueil, et orientation des investisseurs en coordination avec les différentes structures concernées par l'investissement,
- Les services à distance fournis par l'Instance Tunisienne d'Investissement aux investisseurs, tels que la déclaration de l'investissement et la constitution juridique des sociétés
- La conclusion de protocoles de coopération avec autres les structures nationales d'appui à l'investissement afin d'uniformiser les procédures et d'échanger les données,
- Conclure des accords de coopération internationale avec des institutions homologues à l'étranger afin de faciliter l'implantation d'entreprises tunisiennes à l'étranger et d'attirer davantage les investisseurs étrangers en Tunisie.

<b>Indicateur 4.3.2 : Pourcentage de difficultés résolues par les intervention de l'interlocuteur unique</b>						
<b>Unité d'indicateur</b>	<b>Réalisations 2021</b>	<b>Prévisions 2022 (1)</b>	<b>Réalisations 2022 (2)</b>	<b>Réalisations 2022/Prévisions 2022 (2)/(1)</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Année</b>
<b>%</b>	55	70	73	104%	80	2025

Au cours de l'année 2022, un taux d'achèvement estimé à 73% a été enregistré, principalement en raison des efforts déployés pour :

- Informer et assister les entreprises dans la résolution des problèmes auxquels elles sont confrontées pour la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement, et la coordination avec les structures d'appui et les différents intervenants publics,
- Traiter les dossiers administratifs des investisseurs et des employés étrangers en coordination avec les services concernés du Ministère de l'Intérieure (visas, titres de séjour...) ,
- Traiter les demandes des investisseurs, mise en place une base de données pour recueillir et étudier les requêtes reçues, proposer des solutions appropriées, et diffuser les doléances et les mesures prises à cet égard dans les rapports d'évaluation de l'Instance.

**Problèmes qui ont empêché la réalisation des objectifs et mesures à prendre :**

- En ce qui concerne le respect des délais légaux pour l'obtention de déclaration : il n'y a pas de problèmes qui empêchent la réalisation de l'objectif puisque ce service est exclusivement lié à l'intervention des structures du Ministère (Instance Tunisienne de l'Investissement).
- Pour les interventions de l'interlocuteur unique : l'atteinte de l'objectif tracé reste tributaire de la maturité du dossier et de la réactivité des parties prenantes

Dans ce contexte, les travaux se poursuivent pour développer et simplifier les services destinés à l'investisseur à travers le projet de digitalisation « Plateforme nationale d'investissement » où les services comprennent la déclaration, la constitution juridique des

entreprises, les doléances des investisseurs, les autorisations, les incitations, affiliation à la Caisse de sécurité Sociale, ...)

#### **Objectif stratégique 4. 4 : Promotion de l'investissement étranger**

L'objectif traduit l'effort de promotion déployé pour présenter la Tunisie comme un lieu privilégié et attractif pour l'investissement. Les actions menées par les services centraux de l'Agence pour la promotion de l'investissement Extérieur et ses bureaux à l'étranger, concernent promotion générale, la promotion sectorielle et le contact direct avec les entreprises étrangères.

<b>Indicateur 4.4 .1 : Pourcentage de contacts significatifs et fructueux avec des investisseurs étrangers</b>							
<b>Unité d'indicateur</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2021</b>	<b>Prévisions 2022 (1)</b>	<b>Réalisations 2022 (2)</b>	<b>Réalisation Réalisations 2022/Prévisions 2022 (2)/(1)</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Année</b>
<b>%</b>	37.5	81	75	94	125	75	2025

L'activité promotionnelle en 2022 a été caractérisée par la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie promotionnelle à travers :

- Soutien et appui aux entreprises étrangères établies en Tunisie pour maintenir, renforcer et développer leurs investissements en Tunisie,
- Contact direct avec les entreprises étrangères pour à mettre la Tunisie sur la carte des investisseurs qui ont l'intention d'investir dans le bassin sud de la Méditerranée
- Soutenir l'effort de communication et de promotion de l'image de la Tunisie à l'étranger en assurant le suivi de la mise en œuvre du contrat avec l'Agence Com spécialisée dans la communication et le marketing international
- Organiser et participer à des forums et des journées d'information sur le climat des affaires et les opportunités d'investissement en tunisie

- Contribuer à l'organisation d'événements majeurs en Tunisie en 2022 :
  - Tunis Investment Forum – Juin 2022
  - TICAD 8 – Août 2022
  - Forum Economique de la Francophonie dans le cadre du Sommet de la Francophonie - Novembre 2022

### **Problèmes qui ont empêché la réalisation des objectifs et mesures à prendre :**

Le rapport entre l'activité promotionnelle et la capacité d'augmenter le volume des investissements étrangers dans notre pays est lié à plusieurs facteurs, notamment la conjoncture économique internationale et nationale, les orientations internationales en matière d'investissement, la difficulté de prévoir l'étendue de la crise Russo-Ukrainienne, ainsi que les progrès dans l'adoption des réformes nécessaires pour développer le climat des affaires.

Dans ce contexte, les départements compétents du ministère cherchent à prendre les mesures nécessaires pour surmonter les problèmes en travaillant à diversifier les voies et moyens de promotion à travers le démarchage direct avec les entreprises étrangères ainsi que le soutien et l'accompagnement des entreprises étrangères établies en Tunisie pour les aider à développer leurs investissements et l'attraction de nouveaux investissements.

### **Objectif 4.5 : Encourager l'investissement à travers les incitations financières**

L'objectif est d'évaluer l'importance des incitations financières accordées par le Fonds tunisien d'investissement (FTI) aux les projets d'investissement dans le cadre des dispositions du Code de l'investissement

Le budget inscrit en 2022 au titres d'incitations financières s'est élevé à 70 millions de dinars, répartis comme suit:

- 50 millions de dinars pour les projets d'intérêt national (PIN)

- 18 millions de dinars pour les projets réalisés dans les industries manufacturières et les services.

- 2 millions de dinars pour les investissements réalisés dans le secteur du tourisme

Dans ce cadre, des incitations débloqués par le Fonds tunisien d'investissement au profit de 10 projets dans des zones de développement régional pour un montant de 2.1 millions de dinars.

<b>Indicateur 4.5.1 : Montant des incitations financières attribuées annuellement</b>					
<b>Unité d'indicateur</b>	<b>Prévisions 2022 (1)</b>	<b>Réalisations 2022 (2)</b>	<b>Réalisations 2022/Prévisions (2)/(1)</b>	<b>Value cible</b>	<b>Année</b>
Millions de dinars	70	2.1	3%	100	2023

Les réalisations sont très modestes au regard de cet indicateur, principalement en raison du retard dans la préparation des dossiers techniques et administratifs nécessaires pour le déblocage de ces subventions : décisions, arrêtés gouvernementaux... Conformément aux procédures prévues par la loi de l'investissement. Ce retard sera évité lorsque la révision du décret gouvernemental N389 -2017 sera accomplie et publié au Journal officiel de la République tunisienne prévue au cours du deuxième trimestre de 2023.

#### **Problèmes qui ont empêché la réalisation des objectifs et mesures à prendre :**

Les problèmes liés à la faible consommation des fonds destinés aux incitations sont liés au fait que le décaissement de ces subventions demeure tributaire des textes nécessaires pour l'exécution et de l'accord du Conseil Supérieur de l'investissement (CSI) pour les projets PIN. Ce retard sera évité lorsque la révision du décret gouvernemental N389 -2017 sera accomplie et

publié ainsi que l'accélération du rythme des réunions du CSI conformément aux dispositions de la loi de l'Investissement.

## **2. Résultats de l'exécution du budget du programme :**

Le Budget Total du programme pour l'année 2022 selon la loi de finances complémentaire est fixé à 87,716 millions de dinars. Les crédits réellement consommés durant l'année 2022 sont de 10,526 millions de dinars, soit un taux d'exécution de 12%.

Il est à noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des dépenses réellement engagées au titre de reliquats des années précédentes estimés à 4,3 millions de dinars réparties comme suit publics :

- Instance Tunisienne de l'Investissement – TIA : 0,249 MD
- Agence la promotion de l'investissement Extérieur - FIPA : 1,6 MD
- Fonds Tunisien de l'investissement – FTI : 2,4 MD

Ce que l'on peut souligner en particulier, c'est le niveau de consommation faible constaté principalement au niveau de l'octroi des subventions à l'investissement pour les entreprises. Ceci est dû, principalement au retard dans la préparation des dossiers techniques et administratifs nécessaires pour le déblocage de ces subventions : décisions, arrêtés gouvernementaux... Conformément aux procédures prévues par la loi de l'investissement. Ce retard sera évité lorsque la révision du décret gouvernemental N389 -2017 sera accomplie et publié au Journal officiel de la République tunisienne prévue au cours du deuxième trimestre de 2023.

### **2.Exécution du budget du programme 2022**

#### **Répartition selon la nature des dépenses**

**Unité : Mille dinars**

	Estimations 2022	Purement achevé intitulé 2022	Réalizations par rapport aux estimations 2022	
	Loi de finances		Reliquats de crédits	Pourcentag e d'achèvement

		complémentaire			
<b>Rémunération</b>	Engagem ents	10 469	7 492	- 2 977	71.6%
	Paye ment	10 469	7 492	- 2 977	71.6%
<b>Fonctionnement</b>	Engagem ents	3 053	2 346	- 707	76.9%
	Payemen t	3 053	2 346	- 707	76.9%
<b>Intervention publique</b>	Engagem ents	74 194	688	- 73 506	0.9%
	Pay ement	74 194	688	- 73 506	0.9%
<b>Total</b>	Engage ment	<b>87 716</b>	<b>10 526</b>	<b>- 77 190</b>	<b>12.0%</b>
	Payemen t	<b>87 716</b>	<b>10 526</b>	<b>- 77 190</b>	<b>12.0%</b>

**Exécution du budget-programme 2022 par rapport aux prévisions**

**Répartition par activités**

**Unité : Mille dinars**

Sous- programmes	Activités	Prévisions 2022	Réalizations 2022	Réalizations par rapport aux prévisions 2022	
		Loi de finances complémentaire		Reliquats de crédits	Taux de réalisation
<b>Sous- programme 1</b>	<b>activité 1</b>	345	387	42	112.3%
	<b>Activité 2</b>	475	418	- 57	88.0%

ment de l'investissement privé	Activité 3	4 634	3 518	- 1 116	75.9%
	Activité 4	9 412	5 430	- 3 983	57.7%
	Activité 5	72 850	774	- 72 077	1.1%
	<b>Total</b>	<b>87 716</b>	<b>10 526</b>	<b>- 77 190</b>	<b>12.0%</b>

1. **Activité 1** : Élaboration de politiques et développement de la coopération internationale en matière d'investissement privé
2. **Activité 2** : Suivi des grands projets
3. **Activité 3** : Encadrement des investisseurs
4. **Activité 4** : Promotion de l'investissement étranger
5. **Activité 5** : Incitations à l'Investissement

## Programme 9

### « Pilotage et Appui »

M. **Samia Djebbi** a été nommé cheffe du programme Pilotage **et Appui** au début de l'année 2020.

#### 1- Présentation des résultats de la performance et l'analyser :

Le programme pilotage et appui joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs et des programmes du Ministère de l'Economie et de la Planification en renforçant et en développant les compétences en ressources humaines et en assurant une bonne gestion au niveau des services de l'administration centrale et des entreprises sous tutelle. Le rôle de pilotage du

Programme de Leadership et d'Accompagnement est le suivant : Supervision et coordination entre les différentes structures et départements du Département Sécurisation des aspects administratifs, juridiques et organisationnels liés au programme Rationalisation de la gestion des ressources humaines Contrôle et rationalisation de la gestion des équipements et des moyens Supervision de la préparation des budgets des programmes Développement des systèmes d'information et veille à la maintenance et à la bonne utilisation des équipements et logiciels des médias Archivage et documentation Deux sous-programmes du programme de leadership et d'appui ont été identifiés : Gestion des ressources humaines et matérielles Système d'information Trois objectifs du programme de leadership et d'accompagnement ont été identifiés : le développement de l'efficacité des ressources humaines, l'amélioration de la gestion des ressources matérielles et des équipements, le développement du système d'information, et dans ce cadre plusieurs projets ont été réalisés : Poursuite des travaux de renouvellement des équipements médias par l'acquisition d'ordinateurs dans le cadre du programme annuel ...

### **Objectif stratégique 9.1 : Développer les compétences des ressources humaines :**

L'objectif de développement de l'efficacité des ressources humaines fixé dans le cadre du programme de leadership et d'accompagnement vise à renforcer la gestion des ressources humaines en renforçant les compétences des employés et en développant leurs capacités techniques et administratives dans les différents domaines dans lesquels ils travaillent afin d'améliorer le niveau de performance globale des employés dans la tâche afin qu'ils puissent fournir des services qui suivent le rythme des développements technologiques et qui sont en ligne avec les nouveaux concepts de gestion moderne et s'adaptent aux conditions disponibles. Dans ce contexte, en plus de sensibiliser à l'importance de participer à des cours de formation organisés à distance et d'en bénéficier dans la limite des capacités disponibles, des cours de formation en présentiel ont été organisés au profit des pneus et des devises après l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays, qui ont été financés par des crédits budgétaires ou dans le cadre de la coopération allemande, ce qui a contribué à enregistrer un taux de réalisation acceptable qui pousse à atteindre l'objectif stratégique du programme de leadership et de soutien en particulier et à augmenter la capacité d'améliorer les objectifs de la mission en général.

❖ **Indicateur 9.1.1** : part de bénéficiaires de la formation :

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Nombre	%58	%67	%65	%39.5	61%	75%	2024

- **Définition de l'indicateur** : L'objectif de l'adoption de cet indicateur est de mesurer l'étendue de la capacité du management et d'évaluer sa performance par rapport à la réalisation du plan annuel de formation ainsi que des formations à l'étranger, en tenant compte des capacités financières disponibles afin de développer les capacités des pneus et améliorer leurs connaissances, ce qui se répercutera positivement sur leurs performances et les incitera à donner plus et à persévérer.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : le nombre de participants aux stages et stages à l'étranger / le nombre total de pneumatiques \* 100

- **Source d'information** : Sous-Direction de la Formation et du Développement des Compétences / service des Agents et de la Formation

Un taux de réalisation de 39,5 % a été enregistré en 2022, contre 65 % estimé et 67% en 2021, soit une différence de 27,5 % et un taux d'achèvement estimé à 61 % des estimations, pour plusieurs raisons :

- La baisse du rythme de retour des cours de formation en présentiel à leurs niveaux antérieurs, après la fin de la pandémie de Corona. L'augmentation du nombre de pneus dans le ministère après les promotions, qui comprenait de nombreux agents, qu'il s'agisse de promotions en grade ou de plan, portant le nombre de pneus en 2022 à 187 cadres sur un total de 292 agents du ministère, ce qui a contribué à la diminution du pourcentage par rapport au nombre d'agents.
- Accréditation de nombreux stages et formations dans le cadre de la coopération bilatérale à distance. Dans ce cadre, un programme de formation a été réalisé dans plusieurs domaines, dont 74 cadres et 7 monnaies, notamment : la formation de 09 cadres au Centre National d'Information dans plusieurs domaines, la formation dans le domaine de l'informatique pour 10 cadres de l'Administration Générale des Systèmes d'Information, considérant que la formation dans ce domaine est devenue une nécessité impérieuse au vu de l'évolution rapide que connaît ce domaine, qui nécessite une formation continue pour connaître les dernières technologies et développements dans le domaine des logiciels et des systèmes d'information,
- Formation à distance pour 15 cadres dans le cadre de la coopération internationale qui comprenait de nombreux domaines, formation en langue anglaise pour 40 cadres financés par l'Agence allemande de coopération GIZ, considérant que la formation en langue anglaise est

essentielle et importante pour les cadres dans la tâche en raison de leur communication et de leurs relations avec de nombreuses organisations internationales et entreprises internationales, et qu'ils ont donc besoin de compétences en anglais pour communiquer et interagir efficacement avec eux, en plus de l'accès à des rapports et des études internationaux pour les exploiter et en tirer profit dans leur travail. Concours professionnels pour 07 agents et le centre sectoriel de formation aux métiers du transport et de la logistique. Il convient de noter que les formations à distance dispensées à divers cadres et les formations en anglais financées par l'Agence allemande de coopération GIZ n'ont pas eu d'impact financier. Il est à noter que la formation, qui inclut la monnaie et les salariés sans cadre des écoles professionnelles et du centre de formation sectoriel, n'est pas comptabilisée dans l'indice car elle ne comprend que la formation des cadres. Des travaux seront effectués pour mettre à jour l'index afin d'inclure tous les agents sans exception.

**Objectif stratégique 9-2 : Maitriser la gestion des ressources matérielles et des équipements**

❖ **Indicateur 9-2-1** : Taux de respect du calendrier de la programmation annuelle des dépenses. :

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
Taux	% 40	% 60	% 70	%60	% 86	% 85	2024

- **Définition de l'indicateur** : respect de la programmation annuelle des dépenses

- **Méthode de calcul de l'indicateur** : le nombre de réapprovisionnements réalisés / le nombre de réapprovisionnements programmés

**Source d'information** : service de la Préparation et de l'Exécution du Budget

S'agissant de l'objectif stratégique relatif à l'étroitesse de l'écoulement des ressources matérielles et des équipements pour l'année 2022, l'indicateur de mesure de la performance,

représenté par le pourcentage de respect du calendrier annuel de programmation des dépenses, a enregistré 86% du programmeur, et ce pourcentage est considéré comme important malgré les mesures exceptionnelles prises par les services compétents du ministère des Finances, représentées par la levée du gel des crédits alloués aux frais de gestion en quatre tranches, soit à un taux de 25% par tranche, ce qui empêche la réalisation des consultations et la mise en œuvre des demandes dans les délais qui ont été fixés Au début de l'exercice, en plus de ne pas ouvrir la quatrième tranche de ces crédits. L'un des problèmes les plus importants auxquels est confrontée la mise en œuvre des consultations et des marchés publics dans les délais programmés dans le cadre du plan annuel prévisionnel des marchés publics est la réticence de certains fournisseurs à participer par le biais du système de passation des marchés publics en ligne Tuneps, en plus de la longueur des procédures administratives et réglementaires.

### Objectif stratégique 9.3 : Développer le système d'information

#### ❖ Indicateur 9.3.1 : Taux de développement du SI

Unité de l'indicateur	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions 2022 (1)	Réalisations 2022 (2)	Réalisations 2022 comparées aux prévisions (2)/(1)	Valeur cible*	année
<b>Taux</b>	% 68	% 70	% 71	% 68	% 96	% 73	2024

-Définition de l'indicateur : Un indicateur qui détermine le taux de développement du système d'information et il se compose de quatre sous-indicateurs :

- Pourcentage de réalisation du budget alloué à l'acquisition de matériel média
- Pourcentage de réalisation des recommandations issues de l'audit de sécurité de l'information
- Pourcentage de réalisation du budget alloué à la formation dans les médias
- Pourcentage d'agents qui utilisent des applications informationnelles

- Mode de calcul de l'indicateur : (taux de réalisation du budget équipement média + taux de réalisation des recommandations issues de l'audit de sécurité de l'information + taux de réalisation du budget formation dans les médias + pourcentage d'agents utilisant les applications médias)/ 4

- Source d'information : Budget du Ministère / rapport de la mission d'audit en intégrité du système d'information / direction générale des systèmes d'information

Un taux de réalisation de 68% a été enregistré pour l'année 2022, principalement en raison de :  
Le renforcement du parc média par l'acquisition d'ordinateurs de bureau pour l'année 2022, ce qui a permis une couverture partielle du renouvellement du parc. Mise à jour des systèmes de sécurité de l'information : système de protection antivirus, système de pare-feu, ainsi que système de conservation des données. Acquisition de consommateurs et fourniture d'informations. Mise en œuvre du programme de formation dans le domaine de l'information et de la communication pour 10 cadres.

Contribuer à l'étude stratégique et pratique de la fonction de la coopération internationale et définir les caractéristiques du système d'information pour la coopération financière internationale dans sa première version. Assurer le suivi du développement du système d'information pour la coopération financière internationale. Assurer le suivi de l'évolution du système d'information pour la matrice de réforme. Maintenance du système de vidéosurveillance, du réseau d'information interne, des équipements et systèmes médias et du système de téléphonie. Revoir et mettre à jour l'application de la gestion des dysfonctionnements. Contribution au programme de données ouvertes :

Une réunion s'est tenue en janvier 2022 au ministère pour introduire les données ouvertes en coopération avec l'administration électronique et la Banque mondiale, la formation d'un groupe de travail au sein du ministère pour inventorier les données ouvertes, la participation à des ateliers organisés par l'Unité d'administration électronique dirigée par le gouvernement, la participation à une formation sur le système « PIDIMS » pour l'inventaire des données, l'organisation d'une journée des médias dans la wilaya de Siliana au Bureau de développement du Nord-Ouest pour présenter le projet d'ouverture des données, motiver les institutions sous tutelle à s'engager dans le projet. Contribution au Programme du gouvernement ouvert :

Participation à la mise en œuvre du huitième engagement du Quatrième Plan d'action national pour le Partenariat pour un gouvernement ouvert (2021-2023) lié à l'élaboration d'une stratégie de gouvernement ouvert en Tunisie, Participation à des forums et ateliers liés au quatrième Plan d'action national pour le Partenariat pour un gouvernement ouvert. Contribuer à la préparation et à l'hébergement du portail d'accès au marché, qui permet de faciliter l'accès au marché et d'accélérer le programme de réduction des licences administratives et des licences pour l'exercice d'activités économiques en révisant l'ordonnance gouvernementale 417 de 2018 et en publiant la liste négative des activités économiques réglementées par des licences. Abriter la première version du système matriciel de réforme au Centre national des médias. Continuer à former les utilisateurs du Système National d'Echange de Correspondance Electronique

(ALISA) des différentes administrations publiques, les suivre et les accompagner dans l'utilisation du système et activer la signature électronique de la correspondance. Acquisition d'un système de collecte et de centralisation des dossiers et de traitement analytique des données de sécurité de l'information. Mise à niveau du micrologiciel de l'équipement du réseau informatique interne.

### **Analyse et interprétation de la mesure dans laquelle l'objectif a été atteint**

Les réalisations de 2022 ont été estimées à 68 %, compte tenu de l'achèvement de la plupart des projets programmés et 96 % des estimations initiales pour l'année 2022 ont été atteintes. La baisse de l'indice de développement du système d'information d'un taux de réalisation de 70% en 2021 à un taux de réalisation de 68% en 2022 est due à : l'absence des fonds nécessaires à la réalisation des recommandations d'audit sur l'intégrité du système d'information, l'impossibilité d'acquérir du matériel pour l'imprimerie du ministère, considérant que la consultation préparée à cet effet n'a pas été fructueuse.

## 2- Présentation de l'exécution du budget du programme :

Tableau n°1

### Exécution du budget programme pour l'année 2022 comparée aux prévisions

#### Répartition selon la nature de la dépense

Unité : mille dinars

Dépenses		Prévisions 2022	Réalizations 2022 (2)	Réalizations comparées aux prévisions	
		L.F. complémentaire (1)		Reliquats de crédits	Taux de réalisation
Dépenses de Rémunération	Crédits d'Engagement.	5 855	5 213	- 642	89.0%
	Crédits de paiements.	5 855	5 213	- 642	89.0%
Dépenses de gestion	Crédits d'Engagement.	5 021	4 588	- 433	91.4%
	Crédits de paiements.	5 021	4 477	- 544	89.2%
Dépenses d'Intervention	Crédits d'Engagement.	414	255	- 159	61.6%
	Crédits de paiements.	414	255	- 159	61.6%
Dépenses d'Investissement	Crédits d'Engagement	350	1 340	990	382.9%
	Crédits de paiements.	350	1 340	990	382.9%
<b>Total général</b>	Crédits d'Engagement	<b>11 640</b>	<b>11 396</b>	<b>-244</b>	<b>97.9%</b>
	Crédits de paiements.	<b>11 640</b>	<b>11 285</b>	<b>-355</b>	<b>97.0%</b>

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

## Tableau n°2

### Exécution du budget du programme pour l'année 2022 comparée aux prévisions

#### Répartition selon les Activités (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Acteurs	Activités	Prévisions 2022 L.F	Réalisation 2022	Réalisations par rapport aux prévisions 2022	
				Reliquats de crédits	Taux de réalisation
<b>Sous- Programme 1:</b> Pilotage et Appui	<b>Activité n° 1</b>	600	880	280	<b>146.7%</b>
	<b>Activité n° 2</b>	11 040	10 405	- 635	<b>94.2%</b>
<b>Total général</b>		<b>11 640</b>	<b>11 285</b>	<b>- 355</b>	<b>97.0%</b>

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics.

Le budget du Programme de pilotage et d'appui s'est élevé à 11,640 millions de dinars pour l'année 2022, et il a été complété à environ 97%, principalement grâce au décaissement des fonds supplémentaires alloués au ministère à l'occasion de l'organisation de la huitième session de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-8), qui s'est tenue à Tunis les 27 et 28 août 2022, et de l'attribution des services du ministère pour compléter et suivre les services audiovisuels, l'ameublement et la décoration de cette importante session à caractère national.